

LA MAISON DE L'EMPLOI



RAPPORTS
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

LA MAISON DE L'EMPLOI



RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE D'EXPERTISE COMPTABLE

MARSEILLE, LE

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre à Marseille
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 16.800 €
59, Avenue du 24 Avril 1915 - 13012 MARSEILLE

Tél. : 04 91 93 91 54 (Lignes Groupées)

Télécopie : 04 91 88 21 91

C.C.P. Marseille 2515-51 P

SIREN 065 805 053 RCS MARSEILLE

MESDAMES ET MESSIEURS LES SOCIÉTAIRES DE L'ASSOCIATION



RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Directeur Monsieur SANFILIPPO en attendant ma nomination par assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} Août 2003, nous n'avons aucun élément à porter à votre connaissance.

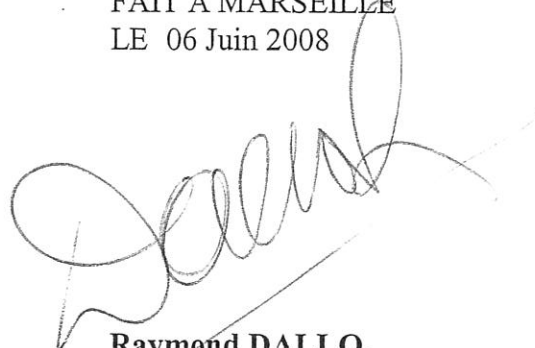
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A MARSEILLE
LE 06 Juin 2008



Raymond DALLO.
Commissaire aux Comptes,

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2007

		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	23 006	277	22 729	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 890		10 890		
TOTAL (II)	33 896	277	33 619		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	557 467		557 467	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	159 278		159 278		
Disponibilités	78 418		78 418		
Charges constatées d'avance	11 792		11 792		
TOTAL (III)	806 955		806 955		
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF	840 851	277	840 574		

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

10 890

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2007

Capitaux Propres	Capital social ou individuel		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		813 355	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	813 355	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 212
	Dettes fiscales et sociales		5 007
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	27 220	
Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	840 574	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	813 354,53	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		27 220	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2007

		France	Exportation	12 mois	0 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	Montant net du chiffre d'affaires					
	Productions stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			852 867		
Total des produits d'exploitation				852 867		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			3 096		
	Autres achats et charges externes			31 234		
	Impôts, taxes et versements assimilés					
	Salaires et traitements			3 507		
	Charges sociales du personnel			1 500		
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			277		
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	Total des charges d'exploitation				39 614	
	RESULTAT D'EXPLOITATION				813 253	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2007

RESULTAT D'EXPLOITATION		813 253	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	101	
	Total des produits financiers	101	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	-	
RESULTAT FINANCIER		101	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		813 355	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		852 968	
TOTAL DES CHARGES		39 614	
RESULTAT DE L'EXERCICE		813 355	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) dont produits concernant les entreprises liées
- (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

LA MAISON DE L'EMPLOI



RAPPORT SPECIAL
DE COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE D'EXPERTISE COMPTABLE

MARSEILLE, LE

Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre à Marseille
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 16.800 €
59, Avenue du 24 Avril 1915 - 13012 MARSEILLE

Tél. : 04 91 93 91 54 (Lignes Groupées)
Télécopie : 04 91 88 21 91

C.C.P. Marseille 2515-51 P

SIREN 065 805 053 RCS MARSEILLE

MESDAMES ET MESSIEURS LES SOCIÉTAIRES DE L'ASSOCIATION

LA MAISON DE L'EMPLOI

**38 rue Breteuil
13006 MARSEILLE**

*** **

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES OPERATIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007



Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

Par la mission qui nous a été confiée par votre président Monsieur SANFILIPPO, et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous n'avons pas été avisés de convention qui aurait fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de convention mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celle dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

FAIT A MARSEILLE
LE 06 JUIN 2008



Raymond DALLO.
Commissaire aux Comptes,



LA MAISON DE L'EMPLOI

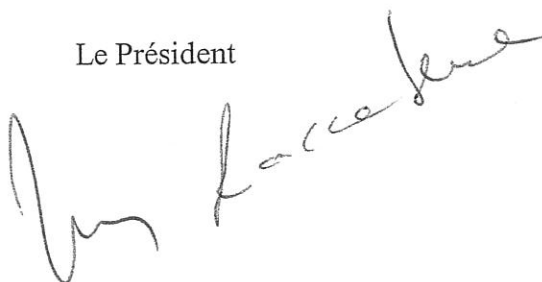
38 rue Breteuil
13006 MARSEILLE

*** **

Le montant global des rémunérations versées au titre de l'exercice clos en 2007, de notre Association s'est élevé, pour les cinq personnes les mieux rémunérées, à la somme de : 3 507 €

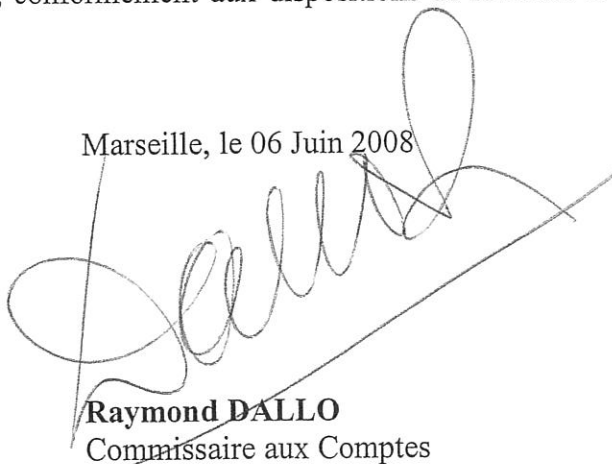
Fait à Marseille
Le 06 Juin 2008

Le Président



Vu et certifié exact, conformément aux dispositions de l'Article L 225-115 du Code du Commerce.

Marseille, le 06 Juin 2008



Raymond DALLO
Commissaire aux Comptes